

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1769

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2017

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil du 6 mars 2017**Délibération n° 2017-1769**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) - Attribution d'une subvention pour son programme d'actions 2017**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon, succédant à la Communauté urbaine de Lyon, est membre fondateur de l'association Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY), aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon Métropole - Saint-Etienne Roanne, du Département du Rhône et du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) Lyon-Rhône pour assurer la promotion de la région lyonnaise, de façon à accroître son rayonnement et favoriser son attractivité au sein du paysage économique européen.

L'ADERLY a la responsabilité d'une mission globale de promotion, de prospection et d'accompagnement d'investissements, créateurs d'emplois et de richesses pour le territoire de la région lyonnaise. A travers cette action, elle contribue au rayonnement du territoire à l'échelle nationale et internationale, comme le prévoient ses statuts.

En outre, depuis 2007, l'ADERLY assure la gestion opérationnelle et financière de la démarche marketing OnlyLyon dont l'objectif est :

- de promouvoir Lyon à l'international dans ses dimensions économiques, culturelles, sportives, universitaires et touristiques,
- d'accroître la visibilité et la notoriété de la métropole lyonnaise, notamment à destination des décideurs économiques internationaux.

I - Bilan des actions 2016**1° - L'optimisation de la prospection croisée "secteurs/pays"**

Tout en gardant une organisation spécifique en fonction des secteurs d'excellence du territoire, l'ADERLY a souhaité développer, dès 2015, une spécialisation par pays, afin de tenir compte de la capacité de la Métropole de Lyon à attirer des entreprises de certains pays pour d'autres critères que ceux de l'excellence sectorielle.

En 2016, la collaboration entre les équipes "pays" et les équipes "secteurs" a été renforcée par la mise en place de prospection croisée. Ainsi, toutes les compétences (pays/secteurs) peuvent être réunies pour une mission lorsque c'est pertinent ou seules les compétences nécessaires sont utilisées afin de réaliser des économies de moyens.

De plus, l'Agence a initié un grand chantier de mise en œuvre de nouvelles pratiques collaboratives. Cela s'est traduit par la mise en place d'objectifs d'implantations et d'emplois déclinés par zone géographique, filière technologique et zone d'implantation.

2° - Le développement de la prospection "cross canal", en s'appuyant sur le digital

Afin de fournir une offre différenciante, l'ADERLY s'appuie désormais davantage sur ses outils web. Le travail d'optimisation du site internet de l'ADERLY s'est traduit par une augmentation des projets détectés par ce canal.

Les moyens digitaux ont également été utilisés en amont des actions de prospection, avec un travail de ciblage sur les réseaux sociaux comme LinkedIn ou Facebook.

3° - La consolidation de l'action de l'ADERLY sur un territoire élargi

Le périmètre d'intervention de l'ADERLY couvre, au-delà de la Métropole, le département du Nouveau Rhône, le parc industriel de la Plaine de l'Ain, la Communauté d'agglomération du pays viennois, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI). Il englobe, depuis 2015, le territoire de Saint-Etienne Métropole. Cet élargissement a entraîné un renforcement des secteurs de prospection de l'Agence sur les thématiques du design, des technologies médicales, de l'innovation constructive et de l'industrie. En contrepartie, ces territoires ont apporté un soutien financier nouveau à l'ADERLY.

4° - Le renforcement des actions de prospection en Ile de France

Depuis début 2016, l'ADERLY a intensifié son action auprès des décideurs et prescripteurs parisiens. La présence continue à Paris d'une collaboratrice de l'ADERLY a permis de mettre en place un programme d'actions destiné à faire mieux connaître Lyon auprès de contacts plus qualifiés.

L'ADERLY se concentre depuis plusieurs années sur les secteurs à forte intensité technologique du territoire (écotechnologies et sciences de la vie) pour lesquels l'agglomération bénéficie d'avantages concurrentiels forts. Depuis 2015, l'ADERLY a restructuré son action de prospection sectorielle autour des technologies, du tertiaire et de l'industrie pour prendre en compte la diversité du tissu économique de son territoire de prospection.

Pour l'année 2016, l'ADERLY avait un objectif de 80 implantations et 2 000 emplois à 3 ans. Au 25 octobre 2016, 92 implantations ont déjà été recensées pour 1 664 emplois créés à 3 ans.

Concernant le programme OnlyLyon, le bilan de l'année 2016 (à fin octobre 2016) est le suivant :

- l'exploitation du "Skyroom" en haut de la tour Oxygène, showroom de 150 mètres carrés dédié à la promotion de l'agglomération (246 événements et 5 700 personnes accueillies),
- une campagne d'affichage "Addicted to Lyon" dans les aéroports de Paris, la diffusion d'un spot publicitaire à bord de la flotte aérienne Emirates et celle d'Air Canada, la promotion de Lyon dans le cadre de la ligne Eurostar Londres-Lyon et la diffusion du spot OnlyLyon à bord du Rhônexpress,
- une campagne de communication digitale internationale multilingue LinkedIn ;
- 236 millions de vues sur la page Lyon, 1,38 million de fans Facebook (pages Lyon et OnlyLyon), 90 618 followers sur Twitter, 150 000 fans sur Weibo (réseau chinois), 34 713 fans sur Instagram,
- 371 000 € HT de fonds privés en 2016 avec, au total, 16 partenaires dont 4 nouveaux,
- 1 533 actions depuis le lancement "1 ambassadeur = 1 action" au sein du réseau des ambassadeurs OnlyLyon en 2014,
- les relations-presse et la présence sur le web ont vu leurs résultats augmenter de + 10 %. À fin octobre, on recense 100 retombées nationales et 200 à l'international (pour un objectif annuel de 250 retombées).

II - Objectifs et programme d'actions 2017

La nouvelle convention couvrant l'année 2017 s'inscrit dans les objectifs du Programme de développement économique que la Métropole de Lyon a adopté en septembre 2016, pour la période 2016-2021, et qui entend notamment affirmer la compétence distinctive de son territoire en matière d'accueil et de notoriété internationale.

Elle confirme le dispositif de mesure des résultats et organise les modalités de versement de la subvention annuelle et les modalités de contrôle de l'activité de l'association.

Le programme d'actions 2017 présente les actions de promotion, prospection et les prévisions de suivi d'implantations et d'accompagnement.

1° - ADERLY

L'objectif annuel en matière de prospection est de 100 implantations par an pour 2 000 emplois créés à 3 ans. Une attention particulière sera portée aux créations d'emplois qui deviennent l'objectif principal. L'ADERLY va davantage concentrer ses efforts sur les projets importants, pourvoyeurs d'emplois et moins sur les petits projets dont la pérennité est plus difficile à garantir.

Des objectifs sont également fixés pour l'implantation de 8 centres de recherche et développement (R&D) et d'innovation de niveau international et de 5 signatures emblématiques.

Les principaux enjeux identifiés par l'ADERLY pour 2017 s'inscrivent dans la continuité de l'activité menée en 2016 :

- pérenniser l'action de l'ADERLY sur son territoire élargi, en lien avec les EPCI concernés et dans le contexte de désengagement du Conseil départemental, conséquence de l'application de la loi NOTRe : le périmètre territorial actuel de l'ADERLY a démontré son efficacité, en adéquation avec la demande des entreprises souhaitant s'implanter en grande région lyonnaise. L'enjeu pour 2017 et les années suivantes est donc de préserver cette cohérence territoriale, reconnue et en lien avec les besoins des entreprises,

- adapter et structurer l'offre filières et secteurs : mener une action de prospection sectorielle autour des thématiques prioritaires du territoire (sciences de la vie, tertiaire, écotechnologies, numérique, ville intelligente, industrie, design et innovation constructive). L'ADERLY souhaite optimiser la structuration de son portefeuille, en particulier dans l'articulation des filières entre elles. La filière industrielle sera traitée en travaillant sur l'approche "usine du futur",

- intensifier la prospection cross canal différenciante : l'action de prospection multi-canal consiste à encourager davantage les collaborations avec les partenaires de l'Agence (Business France avec qui l'ADERLY travaille de manière étroite et directe, Conseillers du commerce extérieur -CCE-), à mieux utiliser le réseau des Ambassadeurs OnlyLyon, à se servir du site web de l'Agence comme un véritable outil de prospection, etc. Ce réseau aura vocation à s'enrichir de la coopération avec l'Agence régionale à créer, le moment venu,

- poursuivre et mutualiser les actions support à l'attractivité et à l'implantation.

Le programme d'actions se structurera autour de 3 activités principales :

- la prospection par des secteurs technologiques, tertiaire et de l'industrie,
- la prospection par pays,
- la gestion et le suivi des projets d'implantation.

2° - OnlyLyon

2017 doit faire entrer OnlyLyon dans une nouvelle dynamique, en précisant la vocation de la démarche, en s'interrogeant sur les cibles et en repositionnant le statut et le rôle de la marque OnlyLyon. Cela doit aboutir à une organisation plus intégrée de la gouvernance OnlyLyon.

La mobilisation des partenaires sera renforcée, en poursuivant l'ouverture à de nouveaux partenaires, notamment les grandes entreprises du territoire, le milieu de la culture ou le monde universitaire.

Aux leviers historiques (presse, réseau des ambassadeurs, campagnes de communication) se sont ajoutés de nouveaux leviers depuis 2012 (réseaux sociaux, campagnes digitales, Skyroom, partenariats entreprises, OnlyLyon academy). Le plan d'actions 2017 capitalisera et développera encore ces différents leviers.

Les objectifs d'OnlyLyon affichés pour 2017 sont les suivants :

- concernant les relations presse et publiques, l'objectif est d'obtenir plus de 250 retombées presse dont 200 internationales,
- pour les actions de web marketing : atteindre 1 600 000 fans sur Facebook et 110 000 followers sur Twitter, 75 000 utilisateurs d'Instagram et 200 000 followers sur le réseau chinois Weibo,
- pour le réseau des Ambassadeurs : reconduire le plan "1 ambassadeur = 1 action" pour atteindre 2 000 actions cumulées, intégrer le réseau des étudiants internationaux pour développer les ambassadeurs OnlyLyon juniors, animer et développer le réseau des ambassadeurs OnlyLyon parisiens,

- en ce qui concerne la communication : poursuivre les campagnes géo-localisées sur le web, sur les écrans digitaux dans les hubs aéroportuaires, consolider la OnlyLyon academy, bâtir un événement annuel majeur des acteurs internationaux de l'agglomération lyonnaise,

- en ce qui concerne les partenaires privés : fidéliser les partenariats existants à hauteur de 350 000 € HT, élaborer une nouvelle typologie de partenariats, mettre en œuvre une politique de licensing, animer le Skyroom et optimiser son utilisation.

Budget prévisionnel 2017 :

Charges prévisionnelles	BP 2017 Montant (en K€)	Produits prévisionnels	BP 2017 Montant (en K€)
ADERLY Invest In :		CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne :	1 919
prospection sciences de la vie	371	- dont subvention ADERLY	1 669
		- dont subvention OnlyLyon	250
prospection écotechnologies	309	Métropole de Lyon :	3 573
		- dont subvention ADERLY	2 258
		- dont subvention OnlyLyon	1 315
prospection numérique	295	Etablissements publics de coopération intercommunale :	200
		- dont subvention ADERLY	150
		- dont subvention OnlyLyon	50
prospection tertiaire	528	Saint-Etienne Métropole (subvention ADERLY)	100
prospection industrie	404	CAPI (subvention ADERLY)	50
prospection pays	649	Plaine de l'Ain (subvention ADERLY)	23
implantation	474	autres membres (subvention ADERLY)	70
services communs	1 040	reprise "promotion + digital" fonds dédiés 2016	60
promotion commerciale et digitale (dont 60 K€ de fonds dédiés 2016 promotion + digital)	310	autres revenus OnlyLyon (sponsoring, location Skyroom, vente événementielle (montants HT))	350
OnlyLyon	1 965		
Total	6 345	Total	6 345

Montant de la subvention 2017 :

Afin de participer à l'effort financier de la Métropole, la subvention allouée à l'association est en diminution de 2,7 % entre 2016 et 2017. Elle représente 3 573 000 € pour 2017 (contre 3 674 000 € en 2016) et se répartit comme suit :

- 2 258 000 € (soit - 2 % par rapport au montant 2016, représentant 2 304 000 €) affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2017 de l'ADERLY "Invest In",
- 1 315 000 € (soit - 4 % par rapport au montant 2016, représentant 1 370 000 €) affectés au financement de l'action de marketing OnlyLyon ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Prend acte des programmes d'activités 2017 de l'Agence pour le développement économique de la région lyonnaise (ADERLY) "Invest In" et d'OnlyLyon présentés en annexe à la convention 2017.

2° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention globale de 3 573 000 € au profit de l'ADERLY pour l'année 2017 dont :

- 2 258 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au programme annuel 2017 de l'ADERLY "Invest In",

- 1 315 000 € seront affectés au financement de l'action de marketing OnlyLyon pour 2017,

b) - la convention 2017 à passer entre la Métropole de Lyon et l'ADERLY définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

3° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

4° - La dépense de fonctionnement de 3 573 000 € correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 :

- ADERLY : opération n° 0P02O0219 - compte 6574 - fonction 62 pour 2 258 000 €,

- OnlyLyon : opération n° 0P02O1486 - compte 6574 - fonction 633 pour 1 315 000 €,

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.